

Rapporteur : Madame Evelyne AZIHARI

OBJET : Fourniture de caissons à déchets, de caissons compacteurs et d'un compacteur fixe à rouleau pour les déchèteries

Mesdames, Messieurs,

La communauté d'agglomération possède des déchèteries pouvant recevoir des caissons utilisés pour la collecte des déchets. Ces caissons doivent être renouvelés régulièrement afin d'assurer la continuité du service. Par ailleurs, des travaux de construction et de réaménagement de 5 déchèteries ont été décidés par la délibération n°13 du bureau communautaire du 10 décembre 2012.

Un marché à bons de commandes est proposé sur trois ans fermes pour assurer l'acquisition de ce matériel, composé en trois lots distincts :

- Lot 1 : Fournitures de caissons à déchets*
 - Lot 2 : Fourniture et installation de compacteurs à carton avec caissons*
 - Lot 3 : Fourniture et installation d'un compacteur fixe à rouleau*
- Avec un montant maximum pour la durée du marché :*
- Lot 1 : 335 000 € HT*
 - Lot 2 : 200 000 € HT*
 - Lot 3 : 60 000 € HT*

VU les articles 57 à 59 du code des marchés publics relatifs aux appels d'offres ouverts,

VU l'article 77 du code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande,

VU l'article 3 alinéa II – 3.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,

VU la délibération n°13 du 10 décembre 2012, décidant des travaux de construction et de réaménagement de 5 déchèteries,

CONSIDERANT que le renouvellement du matériel a été prévu dans le plan pluriannuel d'investissement, .

CONSIDERANT qu'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert a été lancée pour procéder à ces achats,

CONSIDERANT la décision de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2013,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser le président ou son représentant à signer les marchés suivants :

Lot n° 1 : Fourniture et livraisons de caissons à déchets avec l'entreprise T.M.I MORICEAU Z.I Le Pré du gué 86100 ANTRAN pour un montant maximum de 335 000 € HT

Lot n° 2 : Fourniture de caissons et de compacteurs à carton avec l'entreprise C.I.N Z.A La grande Laidet 2 - 8 rue Alfred Nobel BP 38314 79043 Niort cedex 9 pour un montant maximum de 200 000 € HT

Lot n° 3 : Fourniture et installation d'un compacteur fixe avec l'entreprise PRESSOR 6 rue du Forez CE 1707 – 91017 EVRY Cedex pour un montant maximum de 60 000 € HT

ainsi que toutes les pièces relatives à ces marchés.

Les montants des dépenses seront imputés sur les lignes budgétaires du budget annexe des déchets suivants :

812.33/2182/3460

812.34/2182/3460

812.37/2182/3460

812.43/2182/3460

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 17/10/2013 n° 6677
Publié au siège de la CAPC, le 15/10/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER